

Un **chargé de mission** au ministère de l'Agriculture au Sénégal

Ndiobo Diène, ingénieur agronome de formation, titulaire d'une thèse sur l'évaluation des politiques publiques en France, est en poste depuis dix-huit ans en tant que chargé de mission pour le ministère de l'Agriculture et de l'élevage à la direction de l'Analyse des prévisions et des statistiques (DAPS).

En quoi consiste votre travail ?

Je m'occupe des négociations commerciales multilatérales en tant que chargé de mission et coordinateur du sous-comité « commerce des produits agricoles » qui est une composante du Comité national des négociations commerciales internationales (CNCI). Ce sous-comité regroupe toutes les directions du ministère de l'Agriculture qui sont impliquées dans les négociations commerciales, ainsi que des membres du secteur privé et de la société civile.



D.R.

Qu'est-ce exactement que ce sous-comité ?

Depuis la troisième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, le Sénégal a mesuré que son avenir agricole s'y joue en partie. Pour la première fois, le gouvernement sénégalais a élargi la concertation à tous les ministères concernés ainsi qu'au secteur privé et à la société civile.

Le sous-comité « commerce des produits agricoles », sous l'égide du ministère de l'Agriculture, avait préparé la position nationale sur tous les sujets relatifs à l'agriculture, grâce à une large concertation ayant regroupé tous les acteurs publics et privés des différentes filières agricoles. Si les partenaires du secteur privé, premiers concernés par les négociations, ont été pleinement associés au travail du sous-comité, tant ➤

- pour le diagnostic que pour l'élaboration des propositions, on peut en revanche regretter la faible mobilisation de la société civile...

Parallèlement à ce travail de concertation, un important effort de renforcement des capacités avait été mené avec l'aide des partenaires au développement. Les membres du sous-comité agricole, ainsi que différents représentants des divers secteurs privés, des organisations paysannes ou de la société civile ont pu bénéficier de séminaires d'information et de formation sur l'OMC. Mais le comité ne dispose pas de ressources suffisantes, et l'absence d'équipements ne fait que compliquer la situation. Pour remédier à ces difficultés, le Sénégal va bénéficier, avec l'appui de la coopération française, d'un volet d'appui institutionnel aux instances chargées des négociations commerciales dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de promotion d'une agriculture compétitive et durable au Sénégal (PACD). Les choses progressent, les gens s'intéressent de plus en plus aux négociations, des liens sont tissés avec les fédérations de producteurs pour élaborer des stratégies d'alliances.

Avez-vous les moyens de réaliser tous ces objectifs ?

Avec près de dix-huit ans d'expérience dans cette maison, l'administration me laisse plus de liberté et d'initiative. Le chargé de mission se présente un peu plus comme un conseiller du directeur et du ministre. L'intérêt de cette fonction est de naviguer entre deux ministères : le ministère du Commerce et le ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

Cependant, à part ce vieil ordinateur, et en toute modestie, nous avons un investissement personnel fort qui va au-delà des moyens matériels et financiers mis à disposition, car la question nous passionne. Au-delà des moyens, il faut arriver à intéresser les personnes. Il faut construire des stratégies d'alliance, de complicité entre les différents acteurs, renforcer le réseau mis en place et travailler de concert. Nous travaillons aussi à un renforcement des capacités du sous-comité et des acteurs de la concertation, avec des partenaires comme Solagral, le Centre Technique Agricole, la Food

and Agriculture Organization (FAO), la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), la coopération française...

Parallèlement aux concertations, le manque d'appui technique est flagrant et le discours reste encore très politique au niveau des administrations.

Pour changer la situation, une esquisse de solution...

Le message des paysans est souvent mal porté, c'est un discours pour amener les médias... C'est une bonne chose, mais après, le gouvernement veut voir les choses de manière écrite, sur la table. Donc au-delà du discours politique, il faut avoir un dossier. Ils ont une stratégie, mais celle-ci n'est pas formalisée sur papier.

Il faut construire et renforcer la capacité de réponse des producteurs, et cette dernière tarde à venir. Il faut trouver de nouveaux leaders paysans, qui doivent s'approprier les démarches à mener pour se faire entendre et défendre leur point de vue. Pour y parvenir, un retour de l'information doit se produire. L'information ne circule pas assez au sein du mouvement paysan. Et je me refuse à parler du problème de la représentativité, car selon moi, c'est un faux problème. L'essentiel, c'est d'être porteur de messages qui ont le consensus de la majorité des paysans et des producteurs. Cependant, les porteurs de message se doivent d'être des représentants paysans, et non des appuis techniques dont la légitimité pourrait être contestée. Il faut aller dans le sens d'OP plus professionnelles au sein de leur filière, et qui se regroupent dans des structures professionnelles. Cela peut leur permettre d'aller dans un sens plus intéressant de capacité de réponse efficace.

Mais attention à la dérive politique, ou plutôt populiste. Le professionnalisme que les paysans se doivent d'atteindre ne doit pas être confondu avec le populisme qui n'est pas une fin en soi. C'est le professionnalisme qui doit être visé, afin de renforcer les producteurs dans leur capacité de négociation dans l'élaboration des politiques agricoles. Et pour cela, il faut tenir un langage de vérité par rapport aux insuffisances de l'administration et des autres partenaires.

Le sous-comité donne l'occasion à la société civile de s'exprimer, de dire ce qu'elle a envie de dire au niveau du cadre de concertation, de faire passer des messages. D'ailleurs, la loi d'orientation agricole sous-entend une participation des OP au processus de construction des politiques agricoles. Le but est d'avoir un lien et une stratégie avec l'ensemble des acteurs de la société civile, de l'administration publique et du secteur privé ; d'essayer de favoriser la concertation, à travers le programme « projet d'appui et de concertation des activités agricoles » (Pacepa). Nous désirons faire en sorte que les opérateurs se retrouvent véritablement pour échanger. La DAPS a ici pour rôle de coordonner les négociations entre acteurs et certaines missions régaliennes du ministère de l'Agriculture et de l'élevage. Par le biais de nos humbles personnes, nous essayons vraiment de faire en sorte que cette mission-là puisse être menée avec efficacité.

En certaines occasions, n'êtes-vous pas en porte-à-faux, entre votre administration et la société civile ?

J'exerce ma mission de soutenir les leaders paysans pour asseoir leur pouvoir de négociation. Mais je ne suis en aucun cas le complice des paysans. Pour éviter d'être entre le marteau et l'enclume, je garde la casquette de l'État lors des négociations autour de la table. Mais, avant d'entrer dans les négociations, je préviens les paysans que je défendrai ma position de fonctionnaire, que je serai porteur d'un discours politique du gouvernement qui peut être à contresens de ce qu'ils veulent. Mais, à ce moment-là, c'est à eux de développer et mettre en œuvre leur pouvoir de négociation. Je cherche surtout à leur donner les éléments pour asseoir un pouvoir de négociation vis-à-vis du gouvernement. C'est le même discours que je tiens aux agriculteurs, aux industriels agricoles, aux exportateurs.

Lorsque l'État est accusé de ne pas avoir une démarche pertinente et de ne pas consulter les paysans, il faut savoir qu'il n'a pas toujours l'argent pour le faire. C'est aux paysans de s'organiser pour se faire entendre. Bien sûr, il faut des fonds pour l'appui à la concertation. Mais le Pacepa est là, et ce n'est pas une coquille vide. Les paysans l'ont uti-

lisé mais disent qu'après un an, ils n'ont pas fini de se concerter. Cela veut dire qu'il a une capacité très faible d'organisation et de mobilisation.

Notons qu'il existe un manque de formation et d'information. Par exemple, beaucoup de gens ne sont pas au courant de ce qu'est l'accord sur l'agriculture, on entend parler de mondialisation, de subventions... mais en fait, qui comprend l'accord sur l'agriculture et qui le manipule ? Très peu qui le connaissent au niveau du ministère ou des organisations paysannes, et c'est dommage ! Il faut y remédier, et on va y arriver.

Décalage entre les paysans et l'État, des avancées notoires dans la concertation.

Revenons à la loi d'orientation dont je parlais précédemment. L'administration parle d'une loi d'orientation agricole qui place l'activité économique agricole comme moteur de l'économie. La

loi sous-entend qu'il y a participation au processus de construction, qui, élargi, est participatif à tous les niveaux de la société. Le triptyque de cette loi d'orientation est : produire pour atteindre la sécurité alimentaire, aller vers une agriculture moderne compétitive et diversifiée, et arriver à un système de transformation des produits agricoles. Recherche, formation, information, vulgarisation, statut de l'agriculteur... tout cela va être discuté pour arriver à un équilibre de l'ensemble des composantes de la société.

Il faut bousculer l'État et lui dire quand il fait des erreurs, même s'il peut choisir de ne pas écouter. Mais, avec la consécration des Journées nationales du monde rural, on a progressé. Cela permet, au-delà des concertations habituelles, d'avoir des journées consacrées au bilan de ce qui a été fait chaque année.

De ce fait, c'est un cadre où on a la possibilité de dire ce qu'on a envie de dire. Au niveau sous-régional, voire au niveau de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), peut-être arriverons-nous à des journées consacrées au monde rural sous-régional, c'est-à-dire à avoir des concertations pour discuter de la politique agricole de l'Union. On aurait des cadres de concertation, de dialogue, de discussion sous-régionaux, toujours en présence des deux parties.

Malgré le peu de moyens, nous persistons dans cette voie. Je n'ai pas l'impression de faire partie d'une administration qui n'avance pas. La question fondamentale est d'arriver à ces négociations ensemble, main dans la main, sinon on aura travaillé pour rien. ■

*Propos recueillis
par Émilie Baconnier*